

C.F.T.C

Groupe France Télécom

Siège National : 20 rue Grimling 67200 STRASBOURG

Tel : 03.88.45.99.05 - Fax : 03.88.45.99.09

Strasbourg, le 4 mars 2010

Communiqué de presse :

« Tire-toi maintenant ! »(*)

**La CFTC de France Télécom signe l'arrêt définitif des mobilités forcées
(* le sinistre « Time to move »).**

Le précédent management du Groupe était parti en guerre contre ses salariés en leur infligeant de multiples vexations arbitraires et stupides, et en particulier, des mobilités inefficaces et dévastatrices au plan humain.

Grâce à la CFTC, souligne le Délégué Syndical Central CFTC Patrice DIOCHET, un premier accord permet de refonder très concrètement de nouveaux modes de management permettant également au Groupe de s'adapter à ses défis commerciaux et technologiques.

La signature de la CFTC redonne aux salarié(e)s leur dignité d'adultes responsables.

De nouveaux droits et un nouveau respect, sont garantis :

- la garantie de stabilité sur leur poste de travail au minimum pour 3 ans et pouvant aller jusqu'à 5 ans,
- le caractère exceptionnel des mobilités géographiques et fonctionnelles,
- l'étude systématique des solutions alternatives, types télétravail, lors d'éventuelles réorganisations et l'ouverture systématique et obligatoire de négociations locales,
- un encadrement très strict des missions temporaires et des prêts de compétence,
- une prise en charge intégrale des frais pour les mobilités à la demande de l'entreprise sans aucune limitation dans le temps.

**La signature de la CFTC ouvre de nouvelles embauches,
interdites depuis trop longtemps.**

- 1300 personnes aux profils diversifiés, seront recrutées à l'extérieur, aussi bien dans le domaine commercial que technique.
- 1500 salarié(e)s pourront se re-stabiliser durablement sur des activités sous-traitées qui vont être rapatriées au sein du Groupe.

- 380 embauches, prioritairement orientées vers les jeunes aujourd'hui en apprentissage, seront réalisées dans les métiers de la vente et de l'intervention client.
- 160 professionnels de la fonction RH viendront épauler les managers de proximité.
- Les effectifs des médecins du travail seront augmentés de 10%.

Une confiance à reconquérir

Toutes ces promesses de l'entreprise vont être mises sous étroit contrôle par la CFTC, souligne Patrice DIOCHET.

Les centaines de Délégués Syndicaux et Délégués du Personnel de la CFTC vont continuer à organiser la collecte systématique de tous les dysfonctionnements et la Direction ne pourra plus jamais dire « nous ne savions pas »...